BOU ISMAÏL

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules

Au début du mois de février, une plainte pour vol fut déposée auprès de la police de Bou Ismaïl. Le vol avait ciblé un véhicule appartenant à un sexagénaire, B. M., 67 ans, retraité, résidant au quartier 256-Logements à Bou Ismaïl.

Selon nos sources, sitôt le vol enregistré, une enquête fut diligentée par la police de Bou Ismaïl. Lors d'une patrouille de routine de nuit, effectuée la semaine dernière par la police au niveau de la cité 256-Logements, un véhicule suspect de type Toyota Hilux, blanc, avait attiré l'attention de la patrouille, du fait que ses occupants l'avaient abandonné et avaient pris la fuite à la vue des policiers. Ces derniers ont procédé à une fouille minutieuse qui a permis de trouver des outils spéciaux aspirant des vis, des clés, des outils mécaniques, des ciseaux à couper l'acier, des câbles électriques utilisés pour faire fonctionner des moteurs de voitures... Rappelons qu'après la découverte de ce véhicule, d'autres policiers étaient partis à la recherche des fuyards. Malgré une course-poursuite au niveau de la cité 256-Logements, les deux malfrats courent toujours.

La vigilance fut renforcée et les alentours ont été minutieusement inspectés jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ce ne fut que plusieurs heures après que deux personnes, qui «opéraient» près d'un parking de voitures garées au niveau du quartier 256-Logements de Bou Ismaïl, ont été repérées.

Ces deux «techniciens» opéraient sur un véhicule de type Hyundai Accent et ne se rendirent pas compte de l'approche des policiers, trop occupés qu'ils étaient par leur tentative de vol. Sur place, les policiers ont constaté que l'effraction a eu lieu par le bris de la vitre de la portière. Les malfaiteurs étaient à l'intérieur du véhicule et tentaient de le faire démarrer en débranchant l'alarme.

Lors de l'interrogatoire, il s'est avéré qu'un certain I. B. est venu spécialement de Khemis Miliana vers la ville de Bou Ismaïl, accompagné des dénommés M. T. et A. V., dans le but de «désosser» la voiture Hyundai Accent, ciblée depuis plusieurs jours. Les policiers apprendront aussi que les deux personnes qui avaient réussi à fuir lors de la tentative de vol du Toyota Hilux étaient leurs compères.

Le groupe de malfaiteurs étant originaire de Khemis Miliana, il fut aisé aux policiers de retrouver les complices de ces voleurs, par extension de compétence de la police au niveau de cette ville. Après la fouille minutieuse d'un garage utilisé à Khemis Miliana et exploité illégalement par les frères T. P. et T. M., plusieurs véhicules volés ont été récupérés, dont une Kia de couleur blanche volée à Chlef, et un second véhicule du même genre, dont son pseudo propriétaire G.O. originaire de Béjaïa fut détenteur de faux documents et d'une fausse adresse.

Cet autre malfaiteur opérait dans le trafic international, selon les informations fournies par nos sources.

Les personnes appréhendées furent présentées devant le parquet de Koléa, qui a les a placées sous mandat de dépôt, dans l'attente que le restant du groupe soit arrêté.

Précisons que cette opération de vol aux ramifications nationales fut perpétrée par un groupe de malfaiteurs composé de huit personnes, en majorité originaires de Khemis Miliana et Chlef, dont le cerveau de la bande est âgé de 48 ans.

Le restant des malfaiteurs a une moyenne d'âge de 36 ans.

Larbi Houari

Les auteurs d'un crime commis à Béchar arrêtés à Tlemcen

Des auteurs d'un crime commis à Bechar ont été identifiés et arrêtés dans la wilaya de Tlemcen.

Un crime crapuleux commis par trois jeunes originaires de Tlemcen il y a deux semaines avait mis en émoi toute la population de Béchar.

La victime est un paisible fellah âgé de 50 ans. Selon les premiers éléments de l'enquête, les services de sécurité de la wilaya de Tlemcen disposaient de certaines informations sur ce crime qui leur a permis de retracer l'itinéraire des auteurs.

Suite aux renseignements donnés par leurs collègues de Béchar, les éléments de brigade judiciaire de Tlemcen ont arrêté deux jeunes à leurs domiciles. Ces derniers sont passés aux aveux en désignant un troisième complice qui était en possession des papiers (passeport, carte grise et autres documents) appartenant à la victime.

Lors de la perquisition au domicile des mis en cause, les services de sécurité ont pu récupérer divers objets volés.

L'enquête suit son cours et les auteurs de cet assassinat ont été écroués. L'un des complices est un repris de justice connu des services de sécurité, ce qui, sans doute, a permis aux enquêteurs d'identifier et d'arrêter les deux autres individus en l'espace de quinze jours.

D'autre part, les services de la police urbaine de Mansourah ont mis fin à l'activité d'une bande de malfaiteurs composée de cinq personnes poursuivies pour divers délits, vol qualifié et violation de domicile.

C'est à la suite d'une plainte déposée par les victimes et après une enquête de la Sûreté de Mansourah que les malfaiteurs ont pu être arrêtés et une partie du butin récupérée.

S. Khadidja

AÏN DEFLA

Les milieux de la délinquance traqués à Khemis-Miliana

Le but que se sont fixé les différents services de sécurité est de semer un climat d'insécurité dans les milieux de la délinquance et de la criminalité.

Pour atteindre cet objectif, ils ont multiplié les opérations coups-de-poing de jour comme de nuit dans les zones où prolifèrent tous les trafics, où se multiplient les agressions contre les honnêtes citoyens, notamment contre les femmes et les personnes impotentes qui se font molester de leurs biens, qui, pour délimiter et défendre leur territoire ou leurs commerces, se livrent souvent à des batailles de rues à coups de sabre et d'épée, semant la terreur dans certains quartiers.

La dernière opération coup-de-poing en date a été menée mercredi dernier en milieu d'après-midi, opération inopinée qui a touché pas moins de 14 quartiers de la commune de Khemis-Miliana et qui a nécessité l'intervention des forces de police, en tenue et en civil, opération au cours de laquelle on a procédé à la vérification de l'identité de 35 personnes âgées de 16 à 50 ans.

Selon une source policière, à l'issue de cette opération, 3 individus, frappés par un mandat d'arrêt émis par la justice, ont été arrêtés. Par ailleurs, selon les mêmes sources, 1939 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisies au cours de 4 opérations de contrôle qui ont eu lieu dans la semaine du 10 au 19 février. Les 8 individus, impliqués dans ces affaires de commerce illicite de boissons alcoolisées, présentés au parquet de Khemis-Miliana ont été placés sous mandat de dépôt.

Karim O.

NAÂMA

Suicide d'une jeune femme à El-Biodh

Le phénomène du suicide ne cesse de prendre de l'ampleur. Il demeure cependant un sujet tabou pour la famille de la victime que même certains imams leur refusent «la prière du mort» (salate el janaza).

Ce lundi 27 février, la Gendarmerie nationale a été alertée sur la découverte d'un corps sans vie d'une jeune femme, pendu à un arbre à l'aide d'un ceinturon en toile passé autour du cou, dans une ferme sise aux environs de la localité d'El-Biodh (Naâma).

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Mecheria pour une autopsie et une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer les causes exactes de ce suicide.

Rappelons que dernièrement à Aïn-Sefra, une jeune fille a tenté de mettre fin à ses jours, en avalant une importante quantité de comprimés médicamenteux. Elle a été sauvée in extremis par les médecins des UMC de l'hôpital de Aïn-Séfra. Selon l'enquête de la police judiciaire, la jeune fille avoua avoir tenté de se suicider suite à un différend familial.

L'on se demande alors pourquoi en Algérie le suicide reste à nos jours un sujet tabou et que la Journée mondiale de lutte contre ce phénomène qui coïncide avec le 10 septembre de chaque année n'a jamais été célébrée chez nous ? Comment connaître le chiffre alarmant en évolution inquiétante des suicides et des tentatives de suicide par an en Algérie ? Des chiffres sans doute qui échappent aux statistiques. Pourquoi donc n'a-t-on pas envisagé d'organiser une journée nationale de prévention contre le suicide, en menant des campagnes d'information et de sensibilisation afin de réduire un tant soit peu ce fléau social, voire mettre à nu ce véritable sujet tabou relatif à la santé publique qu'est le décès prématuré ?

B. Henine

Plainte contre des émeutiers

Les membres du comité des supporters de la JS Saoura n'ont pas encore digéré le comportement de certains adolescents lors de la rencontre qui avait mis aux prises le club sudiste et le CA Bordj Bou Arréridj, à Béchar. Ils viennent de déposer une plainte au niveau du commissariat central en livrant une liste d'une dizaine d'individus.

Pour rappel, cette rencontre avait été arrêtée à la 83'. Des jeunes avaient caillassé les joueurs, les dirigeants et tous ceux qui se trouvaient sur le terrain, avant de provoquer de violentes émeutes à travers le centre-ville. Il y a eu une trentaine de blessés parmi lesquels 18 policiers et d'importants dégâts.

En plus de la perte des trois points, la JSS a écopé, également, de deux matchs à huis clos et d'une amende de 100 000 DA.

Selon nos sources, des convocations ont déjà été transmises aux personnes concernées.

Lies Mourad

RELIZANE

Six membres d'une même famille asphyxiés au monoxyde de carbone

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, mardi dernier, pour secourir et évacuer vers les services des urgences de l'établissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane, une famille composée de six membres demeurant à la cité résidentielle, à Relizane. Ces personnes ont inhalé du monoxyde de carbone dû à une fuite de gaz, à l'intérieur du domicile familial. Cependant, l'inhalation du gaz a failli causer le décès de toute la famille, n'était l'intervention des voisins qui ont été alertés par l'odeur du gaz qui parvenait dudit domicile familial. Alertés, les éléments de la Protection civile se sont dépêchés sur les lieux. Les six membres de la famille ont été tous évacués vers les urgences médicales. Les services de sécurité, territorialement compétents, ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de ce drame qui a failli endeuiller toute une famille.

A. Rahmane

TAMANRASSET

Six personnes sous mandat de dépôt pour création d'un lieu de débauche

Le 22 février 2012, agissant sur information ayant trait à la création d'un lieu de débauche à la cité Haï Gataâ El Oued, Tamanrasset, sise à proximité de la mosquée Abou-Bakr Essedik, les éléments de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, munis d'un mandat de perquisition, se sont rendus sur les lieux où ils ont interpellé 6 personnes (4 femmes et 2 hommes). Déférés le 23 février 2012 devant le parquet de Tamanrasset, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

TIZI-OUZOU

Vol de câbles téléphoniques

Dans le cadre d'une enquête ouverte pour vol de câbles téléphoniques, les forces de police de la sûreté de daïra de Tizi-Rached ont réussi à démanteler un groupe de malfaiteurs composé de 3 individus, demeurant à Tizi-Rached. Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour association de malfaiteurs, vol qualifié commis de nuit. Présentés devant le parquet de Larbaâ Nath Irathen le 20 février 2012, ils ont été mis en détention provisoire. Par ailleurs, durant la perquisition effectuée dans le domicile de l'un des mis en cause, une quantité de psychotropes a été découverte. Une deuxième procédure judiciaire a été instruite à son encontre pour détention et commercialisation de psychotropes.

Violation de domicile à Mekla

Les forces de police de la Sûreté de daïra de Mekla viennent d'élucider en un temps très court une affaire de violation de domicile et extorsion de fonds sous menace d'arme à feu.C'est suite à une plainte déposée le 19 février 2012 auprès des services de la sûreté de daïra par un citoyen demeurant à Djemaâ Saharidj (Mekla), qui a déclaré que sa famille a été victime des agissements d'un individu qui a opéré visage encagoulé, qu'une enquête a été déclenchée et qui a permis l'identification et l'interpellation du présumé auteur, le nommé L. A., âgé de 22 ans, demeurant à Mekla. La perquisition effectuée en son domicile a permis de récupérer les effets utilisés dans cet acte entre autres l'arme qui s'est avérée factice. Présenté devant le parquet d'Azazga le 22 février 2012, il a été mis en détention provisoire.

MOSTAGANEM

Un enfant de 4 ans à l'origine d'un incendie

Une boutique de prêt-à-porter a été calcinée par le feu en milieu de matinée de mardi dernier à Oued El-Kheir à quelque 26 km du chef-lieu de la wilaya de Mostaganem. A l'origine de ce drame, un enfant âgé tout juste de 4 ans qui, au moyen d'un briquet, a mis le feu aux robes suspendues et serait revenu calmement rejoindre sa mère au comptoir du magasin sans la prévenir du feu qui s'était déclaré. A l'arrivée des premiers secours, le feu a dévoré une grande partie des stocks de vêtements. Les occupants du magasin avaient réussi à fuir les flammes, et les dégâts sont estimés à 10 millions de dinars. L'irresponsabilité du jeune incendiaire et son geste très imprudent qu'il a commis en mettant le feu volontairement permettent d'affirmer qu'il a agi sans discernement.

A. B.

SIDI BEL ABBÈS

Arrestation de deux personnes en possession d'un arsenal d'armes blanches

La 13e Sûreté urbaine de Sidi Bel-Abbès a, au cours de la semaine dernière, lors d'une ronde de routine, intercepté un véhicule léger du genre Citroën avec, à bord, deux personnes, aux abords de l'hôpital psychiatrique à la sortie de la ville. Au cours de la fouille du véhicule, les policiers ont découvert des armes blanches (couteaux, sabres, etc.) et une bombe lacrymogène. Présentés devant le procureur de la République à Sidi Bel-Abbès, les deux mis en cause ont été écroués.

A. M.

Un faux commandant de l'armée dans les filets de la police

La Sûreté de daïra de Telagh (SBA) a, dernièrement, arrêté une personne qui se faisait passer pour un commandant de l'ANP auprès de ses victimes. Selon le communiqué de la cellule, cette personne usait illégalement du grade de commandant de l'ANP pour appâter ses victimes. Il leur promettait des engagements dans le corps de l'armée et leur demandait de lui remettre leurs dossiers pour un enrôlement. Présenté devant le procureur de la République de Telagh, celui-ci a été écroué.

A. M.